



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

CONFÉRENCE NATIONALE DES JEUNES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS L'AFPC 2023

**« Jeunes travailleuses et travailleurs :
une force syndicale émergente »**

Le 28 novembre 2022

Destinataires : Sections locales de l'AFPC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : (pour les personnes déléguées ainsi que pour les personnes observatrices)	Le vendredi 6 janvier 2023 à 17 h (HNE)
DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉOLUTIONS :	Le vendredi 13 janvier 2023 à 17 h (HNE)
DATES DE LA CONFÉRENCE :	Du 21 au 23 avril 2023
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	L'hôtel Le Westin Montréal 270 Rue Saint-Antoine O, Montréal (Québec) H2Y 0A3

Le dossier d'inscription comprend :

- Introduction / lettre d'invitation
- Demande officielle de résolutions
- Formulaire de mise en candidature

C'est avec plaisir que nous partageons le présent dossier d'inscription à la **Conférence nationale des jeunes travailleuses et travailleurs de l'AFPC 2023**, qui se tiendra **du 21 au 23 avril 2023** à l'hôtel Le Westin Montréal situé à Montréal (Québec) sous le thème « **Jeunes travailleuses et travailleurs: une force syndicale émergente!** ». Cette conférence s'adresse aux membres en règle de l'AFPC qui s'identifient en tant que jeune travailleuse ou travailleur (âgé de 35 ans et moins).

Nous vous invitons à informer les membres de votre section locale. L'accès aux babillards n'étant pas toujours facile, il faut employer plusieurs moyens de communication.

Vous pouvez vous procurer, sur demande, le dossier d'inscription en média substitut, en communiquant avec l'AFPC au (613) 560-5457 ou par courriel à conferences@psac-afpc.com.

Nous avons pris les dispositions voulues pour la traduction simultanée en français et en anglais. Si nécessaire, et en fonction de la préférence linguistique indiquée sur le formulaire d'inscription nous offrirons l'interprétation en Inuktitut. L'interprétation en

langage gestuel, médias substitués et autres besoins de mesures d'adaptation liées à un handicap sera assurée en fonction des besoins identifiés sur le formulaire d'inscription.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

- Perturber et décoloniser les structures de pouvoir existantes au sein du syndicat et de nos milieux de travail.
- Former les jeunes et leur donner l'occasion de parfaire leurs compétences pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle au sein du syndicat.
- Sensibiliser et fournir des outils pour s'attaquer habilement aux nouveaux enjeux du mouvement syndical.
- Encourager les jeunes leaders à participer au processus de prise de décision sur tous les plans.

ATELIERS

Ateliers - Volet 1

Les personnes déléguées participeront à un (1) atelier d'une durée de 3 heures à partir des choix suivants.

Négocier pour le bien commun

- Introduire le concept de négociation pour le bien commun et en présenter des exemples.
- Permettre aux membres de déterminer ensemble les questions qui leur tiennent à cœur et la manière de les formuler en tant que revendications.
- Acquérir la confiance nécessaire pour participer aux structures de l'AFPC, comme les congrès et les conférences sur la négociation, afin de lutter pour les questions importantes pour les membres.

Leadership efficace

- Déconstruire les notions conventionnelles sur le leadership syndical et découvrir à quoi ressemble un leadership inclusif.
- Échanger sur des outils de mobilisation concrets et efficaces en vue d'apporter des changements dans le milieu de travail, le syndicat et la communauté.
- Élaborer une stratégie pour inciter les jeunes à occuper des postes de direction au sein du syndicat.

Ateliers - Volet 2

Les personnes déléguées participeront à deux (2) ateliers d'une durée de 1 heure à partir des choix suivants.

Utiliser les médias sociaux de façon efficace

- Déterminer les façons dont les militantes et militants syndicaux peuvent utiliser les médias sociaux et les outils numériques pour susciter l'engagement des membres, faire pression sur les décideurs et obtenir des gains importants pour les travailleuses et travailleurs.
- Donner des exemples de campagnes réussies dans lesquelles les médias sociaux ont servi à mobiliser les membres.

Secouer l'apathie des membres

- Explorer les raisons pour lesquelles les membres participent ou non à la vie syndicale.
- Acquérir les compétences nécessaires pour accroître le pouvoir du syndicat au travail en mobilisant davantage de personnes.

Reconstruire après la pandémie : le point de vue des jeunes*

- Réfléchir individuellement et collectivement aux pressions et aux changements des trois dernières années et à leurs répercussions sur les travailleuses et travailleurs.
- Se familiariser avec le concept de redressement équitable et ses trois piliers – justice économique, justice raciale et justice climatique – et relier ces concepts à son propre milieu de travail et à sa communauté.
- Déterminer les liens entre les organisations syndicales et communautaires, et élaborer des stratégies afin de lutter collectivement pour un monde meilleur.

L'ABC de la grève

- Se familiariser avec l'outil le plus puissant dont disposent les travailleuses et travailleurs pour provoquer des changements : la grève!
- Découvrir l'expérience de divers groupes qui ont utilisé la grève pour remporter tous les gains importants de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.
- Comprendre le fonctionnement d'une grève à l'AFPC et la façon de s'y préparer.

Décoloniser la convention collective

- Comprendre ce qu'est la décolonisation d'une convention collective et d'un milieu de travail.
- Découvrir les façons dont l'AFPC s'efforce actuellement de décoloniser les conventions collectives ainsi que le chemin qui reste à parcourir.

PERSONNES PARTICIPANTES

1. Personnes déléguées

Nous communiquerons par courriel avec les personnes choisies comme déléguées le 21 février 2023.

Cette conférence s'adresse aux jeunes travailleuses et travailleurs qui sont membres en règle de l'AFPC. La priorité sera accordée à celles et ceux qui militent activement au sein du syndicat ou dans leur milieu de travail, ainsi que dans leur collectivité. Seront aussi pris en considération les critères de représentation suivants : la région, l'Élément, la langue et les groupes d'équité.

Les personnes déléguées seront choisies par Élément et région. Ces personnes auront pleins droits de parole et de vote durant la conférence, entre autres, pendant l'examen des résolutions.

Financement des frais des personnes déléguées

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre;
- les frais d'hébergement à l'hôtel Le Westin Montréal;
- la perte de salaire;
- les frais de repas;
- les faux frais;
- la garde familiale conformément à la politique de garde familiale;
- les frais associés aux besoins en matière d'accessibilité (avec approbation au préalable).

2. Personnes observatrices

Les membres en règle de l'AFPC peuvent assister à la conférence à titre de personne d'observatrice.

Les personnes observatrices doivent toutefois acquitter tous les frais associés à leur participation, notamment :

- la perte de salaire et les frais de repas;
- les frais d'hébergement et de déplacement;
- les faux frais;
- **les frais d'inscription à la conférence (200 \$);**
- autres frais associés à la garde familiale.

Veillez noter que le nombre de personnes observatrices sera limité en fonction des places disponibles. Elles pourront participer aux périodes de discussion suivant les présentations des groupes d'experts. Les personnes observatrices pourront participer aux ateliers, si le nombre de places le permet, mais il est possible que nous ne puissions pas répondre à leur premier choix. **Soulignons que les personnes observatrices n'ont pas droit de parole ni de vote pendant les débats sur les résolutions.**

Le 22 février 2023, nous communiquerons avec les personnes membres qui ont indiqué sur leur formulaire d'inscription qu'elles souhaitaient participer comme personne observatrice si elles n'étaient pas choisies à titre de personne déléguée.

LA DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE EST
LE 6 janvier 2023 à 17 H (HNE)

COMMENT VOUS INSCRIRE

Veillez cliquer sur le lien suivant pour remplir le formulaire d'inscription :

<https://syndicatafpc.ca/2023-jeunes-inscription>

- Important : Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez un numéro confirmant votre inscription. Ce n'est pas une confirmation que vous ferez partie de la délégation à la conférence. **Nous communiquerons avec vous le 21 février 2023, dès que le processus de sélection sera terminé.**

LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION REÇUS APRÈS LA DATE LIMITE
NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide :

- composez le 613-560-5457. Laissez un message et on vous répondra dans un délai de 24 heure ouvrable; ou
- vous pouvez également envoyer un courriel à conferences@psac-afpc.com.

La Conférence nationale des jeunes travailleuses et travailleurs de l'AFPC 2023 offre à nos membres une occasion extraordinaire de maintenir et de renforcer le militantisme au sein de notre syndicat pour améliorer les droits et les conditions de travail de tous les membres de l'AFPC.

En toute solidarité,



Alex Silas

Membre du CEA responsable de la Conférence nationale des jeunes travailleuses et travailleurs de l'AFPC 2023

- c. c.
- Conseil national d'administration
 - Dirigeantes et dirigeants nationaux des Éléments et Administration centrale des Éléments
 - Bureaux régionaux
 - Conseils régionaux
 - Comité national des droits de la personne (CNDP)
 - Cercle national des peuples autochtones (CNPA)
 - Comités régionaux
 - Membres des conseils de région
 - Équipe de gestion de l'AFPC